



Assainissement

Réconcilier l'approche « santé publique » et l'approche « environnement » en matière d'assainissement : un enjeu fort pour le continent africain

Stockholm World Water Week, salle K24, jeudi 21 août, 17h30 – 20h00

**Une session organisée par le ministère français en charge de l'écologie (MEEDDAT), le
Partenariat français pour l'eau (PFE), le Conseil des ministres africains de l'eau
(AMCOW) et le groupe de travail Afrique de l'Initiative européenne pour l'eau (EUWI)
dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne**

Contexte

Selon les dernières estimations, 2,6 milliards d'habitants n'ont toujours pas accès à un assainissement de base. Le défi à relever est immense et la mobilisation de tous est nécessaire. L'objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'assainissement vise à réduire de moitié la proportion d'habitants sans accès à un assainissement de base d'ici 2015. Mais à mi-parcours on est loin d'atteindre cet objectif et au rythme actuel cet objectif ne serait atteint en Afrique qu'en 2076. Le développement d'un assainissement de base constitue avant tout un objectif fort en matière de santé publique.

De plus la population du monde a été multipliée par 7 au cours des deux siècles passés produisant des pressions humaines sans précédent sur les ressources et l'environnement en eau. La même période a connu l'urbanisation galopante et la croissance démographique dans des mégapoles : en 2006, l'ONU a estimé qu'environ 50% de la population mondiale vit dans les zones urbaines. En l'absence de traitement des effluents domestiques et industriels, le risque de dégradation du milieu naturel, et tout particulièrement des ressources en eau est très important. De plus cette dégradation des ressources en eau peut compromettre l'atteinte de l'OMD relatif à l'accès à l'eau potable.

Justification de la session et objectif

On a souvent tendance à opposer l'objectif de développement de l'assainissement de base, qui correspond avant tout à un objectif de santé publique (éloigner le « péril fécal » des habitations, selon une terminologie un peu tombée en désuétude) et l'objectif de préservation de l'environnement (limitation du rejet des effluents dans le sous-sol ou dans le milieu naturel). Cette session vise à montrer que ces deux objectifs ne sont pas contradictoires, mais au contraire complémentaires, quelle que soit la technologie que l'on considère – assainissement autonome, collectif, ou même technologie intermédiaire. Au travers des exemples présentés, la session vise même à montrer que cette complémentarité est indispensable à développer en Afrique, un continent où l'assainissement de base reste la seule solution techniquement et économiquement envisageable pour l'immense majorité des ménages ruraux et urbains.

Les enseignements de cette session seront pris en compte par le Partenariat français pour l'eau dans le cadre de la préparation du 5^{ème} Forum mondial de l'eau.

Implication des organisateurs sur le Thème

Dès 1999, la France a engagé un programme de recherche-action sur les questions d'assainissement urbain, dont l'animation a été confiée au pS-Eau et au PDM. Lors de l'élaboration de sa stratégie sectorielle « eau et assainissement » pour la coopération internationale, en mai 2005, la France a défini l'assainissement comme l'une de ses priorités. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un document d'orientation stratégique pour le secteur de l'assainissement. Lors de sa création, le Partenariat français pour l'eau (PFE) a repris cette priorité et mis en œuvre un groupe de travail spécifique sur ce thème.

Durant l'année 2007, le groupe de travail Afrique (GTA) de l'initiative européenne pour l'eau (EUWI), qui était co-présidé par la République du Congo (Président de l'AMCOW) et la France, a décidé de mettre l'accent sur l'assainissement. Une réflexion approfondie entre partenaires européens et africains a ainsi pu être conduite. En 2008, la co-présidence République du Congo et Royaume uni a poursuivi le travail sur l'assainissement, en finalisant une déclaration commune Afrique-Union européenne sur ce thème.

Programme de la session

(avec interprétariat français/anglais)

1. Introduction, présentation du contexte	Les co-présidents de séance : Charles Ngangoué (Président AMCOW-TAC et co-président de EUWI-AWG) et Pierre Roussel (Ministère français en charge de l'environnement) et Nathalie Chartier-Touzé (Partenariat français pour l'eau)
2. Cadrage de la session	Christophe Le Jallé (pS-Eau)
3. Présentation générale de la diversité des filières assainissement / Objectifs pour chaque maillon	Bruno Valfrey-Visser (Hydroconseil)
4. Leçons tirées d'expériences (activités conduites / impacts) Un continuum entre assainissement autonome et collectif Mise en évidence de la façon dont on répond aux objectifs sanitaires et environnementaux	
4.1. Assainissement collectif	J. Kimani (NCWSC, Kenya)
4.2. Assainissement non-collectif	Arba Jules Ouedraogo (ONEA, Burkina Faso)
5. Points de vue extérieurs Points de vue sur les 3 exposés de représentants du domaine de la santé et de l'environnement	un représentant du domaine de la santé un représentant du domaine de l'environnement
6. Débat Y a-t-il des obstacles pour prendre en compte les 2 objectifs (accès et traitement) ? Points clés à prendre en compte ?	Animation par Andy Cotton (WEDC, UK)
7. Synthèse des principaux enseignements issus de la session	Bruno Valfrey-Visser (Hydroconseil)
8. Mot de clôture	Les deux co-présidents

Cette session sera suivie d'un cocktail.